



# Centre Communal d'Action Sociale

DGA Mutualisation, Simplification et Ressources  
Direction des Ressources Humaines  
Service Emploi et Formation  
Chartres, le 13 septembre 2017

**Deux postes d'Animateurs « Coup de Pouce CLE »  
sont à pourvoir à la Direction de l'Action Sociale  
(VACATAIRES – 7h00 / SEMAINE)**

Le dispositif « Coup de Pouce » s'adresse à des enfants repérés par les enseignants comme étant fragiles en lecture-écriture. Il est mis en place dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la Ville de Chartres.

## **MISSIONS :**

- Prendre en charge un groupe quatre fois par semaine (1h30 d'animation),
- Assurer l'animation d'un groupe de cinq enfants, proposer des activités ludiques favorisant leur apprentissage de la lecture et de l'écriture,
- Être en contact direct et quotidien avec les enfants, les enseignants et les parents, favoriser l'implication de chacun au sein du club et de l'école,
- Préparer chaque séance du club dans le respect du cahier des charges du « Coup de Pouce CLE ».
- Participer aux différentes réunions et cérémonies tout au long de l'année.

## **COMPETENCES :**

### ***Savoir-faire :***

- Gestion de groupe,
- Technique d'animation auprès d'enfants.

### ***Savoir être :***

- Compétences pédagogiques,
- Rigueur,
- Dynamisme,
- Grande capacité d'écoute, aptitude au travail d'équipe.

## **CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :**

- Horaires : **7h00 hebdomadaires** - le lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 13h30 à 15h avec 1 heure de préparation par semaine à prévoir,
- Nécessité de suivre une formation de l'Association Nationale « Coup de Pouce ».

## **PROFIL :**

- Baccalauréat ou équivalent.
- Expérience d'encadrement de groupe d'enfants.

Si ce poste vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature à Madame la Vice-Présidente du CCAS - Direction des Ressources Humaines – Mairie de Chartres – Place des Halles 28019 CHARTRES Cedex, ou par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 13 OCTOBRE 2017.**